

LISTE D'ÉCOLAGE

Ecolage pour élèves jusqu'à l'âge de 20 ans et jeunes en formation jusqu'à l'âge de 25 ans de la commune de Muri.

Atelier d'éveil musical parents*

en groupes, env. 6 adultes avec enfants 50 minutes Fr. 220.- par semestre

Musique et mouvement*

cours annuel, en groupes de 6 -8 enfants 50 minutes Fr. 220.- par semestre

Atelier de musique / manège d'instruments*

cours annuel, en groupes de 4 - 6 enfants 50 minutes Fr. 290.- par semestre

Pour enfants dès 5 ans

flûte de bambou, ukulélé, djembé

à deux ou à trois

* L'enseignement en groupes a lieu sous réserve d'inscriptions suffisantes.

Instruments à touches

piano, keyboard, accordéon, orgue d'église, clavecin

Instruments à cordes

violon, viola, violoncelle, contrebasse

Instruments à bois

flûte trav., piccolo, fagote, clarinette, saxophone

Cuivres

cor, trompette, cornet, cor alto es, euphonie / baryton, tuba, trombone

Instruments à cordes pincées

guitare acoustique, guitare électrique, ukulélé, basse électrique, harpe

Instruments de percussion

batterie, cajón, djembé, xylophone

Chant/formation vocale

Classique, jazz, pop

Cours individuel	
18 leçons resp. par semestre	
30 minutes par semaine	Fr. 585.00
40 minutes par semaine	Fr. 790.00
50 minutes par semaine	Fr. 975.00
60 minutes par semaine	Fr. 1'170.00

Cours en groupe	de deux*	de trois*	de quatre*
18 leçons resp. par semestre			
30 minutes par semaine	Fr. 292.50	Fr. 195.00	Fr. 146.25
40 minutes par semaine	Fr. 390.00	Fr. 260.00	Fr. 195.00
50 minutes par semaine	Fr. 487.50	Fr. 325.00	Fr. 243.75
60 minutes par semaine	Fr. 585.00	Fr. 390.00	Fr. 292.50

Théorie mus./formation auditive Cours complémentaire à l'enseignement instrum.

Ensembles dès 5 participants:

- | | | |
|------------------------|---|---|
| - Groupe musical | } | - avec cours à l'école de musique Muri-Gümligen gratuit |
| - Chorale | | - sans cours à l'école de musique Muri-Gümligen |
| - Orchestre de chambre | | Fr. 150.- par semestre |
| - Ensembles divers | | |

La musique en commun n'a lieu que sous réserve d'inscriptions suffisantes.

La catégorie « jeunes en formation » comprend toute personne qui fait une formation continue, qui prend des cours préparatoires se rapportant à la formation ou fait des stages jusqu'à l'âge de 25 ans révolus. Veuillez soumettre une pièce d'identité (attestation d'apprentissage ou d'immatriculation)

Ecolage pour adultes

Cours individuel par semestre à raison de 18 leçons par semestre	
30 minutes	Fr. 1'395.00
40 minutes	Fr. 1'860.00
50 minutes	Fr. 2'325.00
60 minutes	Fr. 2'790.00

Cours individuel pour 15 jours à raison de 9 leçons par semestre	
30 minutes	Fr. 697.50
40 minutes	Fr. 930.00
50 minutes	Fr. 1'162.50
60 minutes	Fr. 1'395.00

Frais d'inscription à l'admission Fr. 25.-

Rabais familial pour le 2e enfant 10%
à partir du 3e enfant 20%

(Pas de frais d'inscription, ni de rabais pour l'éducation musicale précoce, groupe de musique, chorale, orchestre de chambre et ensembles)

Délai d'inscription **1er juin / 1er décembre**

Renseignement/inscription Secrétariat de l'école de musique
Pourtalèsstrasse 35
3074 Muri b. Bern
Tél. 031 951 23 83
Fax 031 951 23 40
musikschule@villamettlen.ch
www.villamettlen.ch

heures d'ouverture secrétariat:
lundi à jeudi
08.30 – 11.00 / 14.00 – 17.00 heures
mardi 08.30 – 11.00 heures

Déduction écolage - en cas de maladie, accident ou déménagement
Imprévu dès la 4e leçon

Demandes/absences En cas de maladie ou d'accident, un certificat médical
doit être annexé à la demande.

Remboursements A la fin du semestre, les remboursements de
l'écolage seront décomptés sur la facture du
semestre suivant.

Pas de déduction pour - semaines de projet/vertes
- journées de sport et voyages d'école
- jours fériés